

## Règlement Officiel des élections Top Normods Models :

Les concurrentes doivent être : âgées de 16 ans minimum et 22 ans au plus, *dans l'année*, (pratique de l'anglais souhaité) *mesurant au minimum 1m72*, de nationalité française, d'excellente réputation, de bonne culture générale.

Célibataires, sans enfant, non précédemment mariées ni divorcées, ne vivant pas maritalement

Toute fausse déclaration sera sanctionnée par l'ajournement de la candidature ou de l'élection.

Normandie Models a toute liberté d'ajourner ou de refuser les candidatures sans avoir à en donner les raisons

Les épreuves ont lieu en public. Les postulantes sont présentées dans leur tenue de soirée personnelle (ensemble de cocktail, robe du soir...le choix est libre) pour un premier passage complété d'une interview (éventuellement), puis en maillot de bain fourni par Normandie Models pour un deuxième passage devant le public et le jury.

La présentation globale (deux passages+interview) des candidates est notée par un jury mixte composé de notabilités régionales, de personnalités représentatives, n'ayant aucun lien de parenté avec les candidates. Le public sera également consulté.

Le jury et le public devront apprécier non seulement la beauté mais aussi l'élégance naturelle, le charme, la grâce, l'expression corporelle, la démarche ainsi que les qualités intellectuelles et sociables indispensables pour l'éthique des lauréates.

C'est le jury qui, après délibération, désigne l'élue et ses dauphines.

En cas de défaillance : maladie, mariage, mauvaise tenue, inaptitude à la présentation...notamment..., elle est remplacée ou supplée par une dauphine, qui prend le titre à sa place, et bénéficie des cadeaux et avantages inhérents au titre.

La candidate autorise Normandie Models à faire connaître dans la presse sa candidature, à diffuser l'un ou l'autre des clichés confiés, à communiquer ses coordonnées aux journalistes et photographes pour d'éventuelles interviews et photos, et à utiliser son droit à l'image sur tous supports *sans limitation de durée notamment*.

Pour le cas où elle serait élue : elle devra tenir informée Normandie Models avant toute participation à une activité promotionnelle utilisant son titre, et demandera l'accord écrit de Normandie Models.

Une fois élue, la lauréate s'engage à ne pas faire usage de son titre (pour quoi que ce soit) sans l'autorisation écrite de Normandie Models.

Le simple fait de déposer sa candidature implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et des décisions de Normandie Models.

Lu et approuvé-Bon pour accord

Signature de la candidate :

Fait à :

Date :

Si la candidate est mineure, l'accord des parents est obligatoire.

Bon pour accord-les parents ou tuteur/trice légal : \_\_\_\_\_

